Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260205-CC_2026_18-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le 5 février, le Conseil communautaire, dûment convoqué par courrier dématérialisé du 30 janvier, s'est réuni en session ordinaire à Montfort-sur-Meu, sous la présidence de Christophe MARTINS, Président.

Étaient présents :
Michel HALOUX, Régine LEFEUVRE, Jean RONSIN, Joseph THÉBAULT, Stéphane PAVIOT, Marie GUEGUEN, Yoan AUBERT, Isabelle OZOUX, Michel BARBÉ, Chrystèle BERTRAND, Christophe MARTINS, Yannick BRÉ, Sylvie PINAULT, Fabienne BONDON, Jean-Luc BOURGOGNON, Fabrice DALINO, Delphine DAVID (à partir de 20h45), Zoé HERITAGE, Marcelle LE GUELLEC, Thierry TILLARD, Yannick FOUVILLE, Christophe LEDUC, Anne-Sophie PATRU, Séverine BETHUEL, Loïc BOISGERAULT, Brigitte BERRÉE, Bruno DUTEIL, Yves TERTRAIS.

Excusés avec pouvoir : Elisabeth ABADIE à Joseph THÉBAULT, Frédéric DESSAUGE à Jean-Luc BOURGOGNON, Christine FAUCHOUX à Fabrice DALINO.

Excusée : Véronique MARIE.

La séance est ouverte à 20h30
Brigitte BERRÉE est élue secrétaire de séance

Nombre de conseillers : 32
En exercice : 32
Présents : 28
Pouvoirs : 3
Votants : 31
Quorum : 17

FINANCES - FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNE DE BRETEIL POUR DEUX PROJETS MOBILITE

N° Délibération CC/2026/18

EXPOSE DES MOTIFS

La commune de Breteil a déposé une demande de fonds de concours auprès de Montfort Communauté dans le cadre du fonds de concours « Mobilité » pour les deux projets suivants :

- Etude d'optimisation et d'agrandissement du parking de la halte ferroviaire
- Installation d'un abri-vélos et des appuis vélos associés (18 places) sur le parking de la halte ferroviaire et fourniture d'appuis vélos (34 unités soit 68 emplacements).

Il est rappelé que le fonds de concours est autorisé si les conditions suivantes se trouvent réunies :

- Le fonds de concours porte sur le financement d'un investissement.

Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260205-CC_2026_18-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

- Le montant total du fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours. Cette condition restrictive implique donc que le total des fonds de concours reçus soit au plus égal à la part autofinancée par le bénéficiaire du fonds de concours.
- Chaque demande de participation comportera la délibération du conseil municipal précisant la nature des travaux, le montant de l'opération et sollicitant l'octroi du fonds de concours, elle sera accompagnée d'un plan de financement du projet, avec les devis et/ou délibération d'attribution de marché, et si c'est le cas, la copie des attributions de subventions.
- Une délibération concordante doit être adoptée à la majorité simple du conseil communautaire et du conseil municipal concerné.

Le plan de financement pour la mise en œuvre de ce projet est le suivant :

Plan de financement prévisionnel			
Dépenses HT		**Recettes**	
Etude extension et optimisation du parking de la halte ferroviaire	2 000,00 €	Fonds de concours mobilités Montfort Communauté	9 956,00 €
Abri vélos sur le parking de la halte ferroviaire et installation d'appuis vélos sur l'espace public pour faciliter les mobilités douces	17 912,00 €	Autofinancement	9 956,00 €
TOTAL	**19 912,00 €**	**TOTAL**	**19 912,00 €**

Il est donc proposé d'accepter l'attribution d'un fonds de concours « Mobilité » par Montfort Communauté d'un montant total de 9 956,00 € pour la commune de Breteil pour les deux opérations suivantes :

- Etude d'optimisation et d'agrandissement du parking de la halte ferroviaire
- Installation d'un abri-vélos et des appuis vélos associés (18 places) sur le parking de la halte ferroviaire et fourniture d'appuis vélos (34 unités soit 68 emplacements).

Le versement de ce fonds de concours pourra intervenir en deux fois :
- 50% du montant du fonds de concours après délibération de l'EPCI.
- Le solde de 50% sur présentation d'un état des dépenses visé par le comptable public.

VISAS ET CONSIDERANTS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.5211-10 et L.5211-9 modifiés,
Vu les statuts de Montfort communauté,
Vu le règlement de fonds de concours instauré par délibération du conseil communautaire du 23 juin 2022,
Vu le règlement de fonds de concours modifié par délibération du conseil communautaire du 05 février 2026,
Vu la délibération n°101-2025 du conseil municipal de Breteil du 17/12/2025 sollicitant un fonds de concours,

Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260205-CC_2026_18-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- approuve l'attribution d'un fonds de concours de 9 956,00 € à la commune de Breteil pour l'étude d'optimisation et d'agrandissement du parking de la halte ferroviaire et l'installation d'un abri-vélos et des appuis vélos associés,
- autorise le versement de ce fonds de concours selon les modalités citées précédemment.

Certifié exécutoire par le Président,
Signé : Le Président, Christophe MARTINS,

Le secrétaire de séance,

LE PRÉSIDENT,
Christophe MARTINS



Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260205-CC_2026_18-DE